

ACCUEIL DE LOISIRS

VACANCES DE PRINTEMPS 2017

RENSEIGNEMENTS & TARIFS

Pour qui	Les enfants de 2 ans et demi à 12 ans (scolarisés jusqu'en 6 ^{ème})
Quand	du lundi 10 au vendredi 14 avril 2017 (forfait <u>5 jours</u>) du mardi 18 au vendredi 21 avril 2017 (forfait <u>4 jours</u>)
Où	Ecole maternelle du Bourg, Grand Place : Maternelle (2,5 ans à 6 ans) Ecole Jean Monnet, rue de La Rabette : Primaire (6 ans à 12 ans)
Horaires	10h00-12h00 / 13h30-17h00
Cantine	de 12h00 à 13h30 au Restaurant municipal Inscription obligatoire au plus tard la veille avant 11h00 Tout repas commandé et non dédit est dû Tout repas non commandé ne peut être fourni
Garderie	de 8h00 à 10h00 (fermeture des portes à 9h45) et de 17h00 à 18h00 à l'école Maternelle du Bourg, Grand Place
Inscriptions	- retrait des documents à partir du mercredi 22 mars 2017 en mairie ou sur le site de la ville www.steenwerck.fr - dépôt des dossiers complets jusqu'au samedi 1^{er} avril 2017 à 11h30 (ou jusqu'au lundi 3 avril 2017 à 9h00 dans la boîte aux lettres)
Documents	- n° d'allocataire à la CAF du Nord ou notification du Quotient Familial - notification du Quotient Familial pour les autres CAF

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les inscriptions sont forfaitaires à la semaine (multiplier le tarif par le nombre de jours de la semaine).
- **A compter du lundi 3 avril** les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée des demandes et dans la limite des places disponibles (avec majoration)
- A défaut de disposer du Quotient Familial, le tarif le plus élevé est appliqué (de 1001 à plus)

TARIFS : Ils sont définis ci-dessous **par jour** et **par enfant** et s'appliquent en fonction du QF des familles.

Pour les familles non bénéficiaires du dispositif LEA

Quotient Familial	MATERNELLE		PRIMAIRE		GARDERIE
	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	Tarif à la ½ heure
de 0 à 700	4,24 €	30% de remise	4,24 €	30% de remise	0,55 €
de 701 à 1000	4,44 €		5,08 €		0,70 €
de 1001 à plus	4,68 €		5,34 €		0,80€
extra-muros	6,18 €		6,99 €		0,80 €
pénalité de retard	5,30 € par inscription				
cantine	3,60 € le repas				

Les enfants extra-muros scolarisés ou gardés par une nourrice agréée à Steenwerck bénéficient des tarifs intra-muros.

Pour les familles bénéficiaires du dispositif LEA



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la commune a adhéré au dispositif LEA (Loisirs Equitables Accessibles) proposé par la CAF du NORD.

Une aide importante est ainsi apportée aux familles selon le QF (Quotient Familial).

Pour bénéficier des tarifs énoncés ci-dessous, les familles doivent être allocataires à la CAF du NORD, assurer la charge d'au moins un enfant et percevoir une ou plusieurs allocations familiales ou sociales.

	QF de 0 à 369 €	QF de 370 à 499 €	QF de 500 à 700 €
Tarif journée	1,37 €	2,47 €	3,30 €
Tarif ½ h de garderie	0,12 €	0,22 €	0,30 €
Cantine	3,60 € le repas		

Pour tout renseignement, s'adresser au service jeunesse de la mairie ☎ 03.28.49.94.78 ou par mail ✉ tap-enfance@steenwerck.fr

PAIEMENT

A réception de factures établies à l'issue de la période de vacances.

Possibilité de payer par Chèques bancaires, en espèces, par Chèques vacances et par Chèques Emploi Service Universel (CESU).

Les frais d'inscription peuvent être remboursés, à compter de 3 jours d'absences consécutifs, sur présentation d'un justificatif à remettre en mairie, dans les cas suivants : maladie, hospitalisation, cas de force majeure. Des frais de gestion sont retenus à raison de 0.92 € par jour d'inscription.

